

Sciance du 16 Avril 1932



S'an mil neuf cent trente-deux et le seize avril, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Ville de Montricoux s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roger de Sassus, maire.

Etaient présents : Mme. Bouché, Birabent, Larrive, Dasque, Dorbessan, Rouquairol, Izun, Beyret, Suberbielle, Padore, Bondoumet, Marponné.

Absents : Dor, Claverie, Lourmel, Rychemne, Blanchard, Marigot.

Monsieur le Maire communique au Conseil l'analyse des eaux de la Fontaine des Trois Canelles qui a été faite par le Docteur Rispal, professeur à la faculté de Toulouse. Le rapport concluait que ces eaux sont contaminées, l'Inspectrice d'Hygiène de la Préfecture s'est rendue lui-même sur les lieux. Il résulte de sa visite que cette source doit être fermée immédiatement.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette mesure.

Pour ce qui concerne les travaux entrepris au Navatet dans le but de chercher une nappe d'eau importante, le maire a été rappelé sur les lieux. Il s'est montré de nouveau très catégorique affirmant qu'on se trouvait sur la bonne voie. Dans ces conditions, et bien que l'on se trouve déjà à une profondeur de 20 à 22 mètres environ, il est décidé qu'on doit continuer les travaux.

Monsieur le Maire rend compte de la visite de l'Inspecteur Primaire et du Directeur de l'Ecole de Montricoux qui, en plein accord avec la Commission d'Hygiène, réclament l'achat des Instruments dont il a été discuté dans des séances antérieures, instruments destinés à l'agrandissement de l'Ecole.

Comme les années précédentes, le Conseil vote une subvention de 50 francs destinée à la Caisse des Mutilés du travail.

On nomme de la Société des Boulistes Montricoulois, récemment fondée, M. Daval adresse au Conseil une lettre où il lui demande l'autorisation de pouvoir disposer d'un emplacement sur le Boulevard Bertrand de Sassus où la Société pourra se livrer à son sport favori.

M. Daval est autorisé à aménager pour un jeu de Boules sur le Boulevard Bertrand de Sassus un terrain de vingt-cinq mètres de long

Fermerture de la Fontaine des Trois Canelles

Continuation des travaux de prospection d'eau au Navatet

Immobilis p^r l'agrandissement de l'Ecole

Subvention aux Mutilés du travail

Authorisation à M. Daval p^r un jeu de boules

2
sur huit mètres de large que il pourra démarquer au moyen d'une ligne faite avec de la chaux.

En aucun cas il ne pourra clôturer ce terrain.

Cette autorisation est accordée à titre précaire et révocable : la Commune pourra en disposer à tout moment et sans préavis d'aucune sorte.

S'Administration des Postes et Téléphones demande le renouvellement de la subvention destinée au Courrier Postal, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, accorde encore, pour l'année 1932, une subvention de 500 francs.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande du sieur Ovrede Jean Marie, cultivateur à Mazères, de louer la Maison et le local, autrefois à usage de Moulin, situés à Mazères et appartenant à la commune.

Sortis suivant bail du 11 avril 1925, approuvé par Monsieur le Trésorier le 5 Mai suivant, à un sieur Zolo François, ces bâtiments ont été délaissés par le locataire.

Monsieur le Maire demande au Conseil s'il accepte la nouvelle location qui se présente.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le sieur Ovrede comme locataire et autorise Monsieur le Maire à signer un bail d'un an, renouvelable par tacite reconduction, moyennant une redevance annuelle de cinq cents francs.

La séance publique est levée.

Réuni au comité secret, le Conseil Municipal admet :

Assistance aux vieillards {
Vve Dorbessau née Duccastre
Vve Delort Marianne née Reuler
Saugé Edouard
Giron Josephine

1. Léon Rouquier P. Pasques
C. Bourassa L. Biabant J. P. Vaudier A. Hulot
C. Agut Manfroy

Roger de Lassus